Le Saint-Mitréen

14

Journal municipal
Mai 2023

Numéro spécial : les finances se mettent au vert

Sommaire

2	**Édito**
3	**Un budget raisonné malgré un contexte contraint**
4	**Fonctionnement : à la recherche d'économies**
5	**Dépenses énergétiques : des investissements à long terme**
6	**Patrimoine : rien ne se perd**
7	**Patrimoine : les salles en location**
8	**Lutte anti-gaspillage**
9	**Adressage | Qui sera notre prochain restaurateur**
10-11	**Retour en images**
12	**En bref**
13	**Conseil Municipal**
14	**Portrait | État civil**
15	**Expression Libre**
16	**Agenda**

Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55
> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr
Collecte des déchets (Pays de Martigues) : 04 42 13 25 60
> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr
Services techniques : 04 42 44 03 45
> servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr
Service urbanisme : 04 42 80 98 41
> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Pôle social - CCAS : 04 42 06 74 16
> accueilccas@saintmitrelesremparts.fr
Service scolaire jeunesse : 04 42 06 97 54
> scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°14

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Loretta Jobard - Élus
Crédits photos : Céline Parenté, Élus, Services Communication et Techniques, Jérôme Bousquet, DR

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 2ème semestre 2023
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito

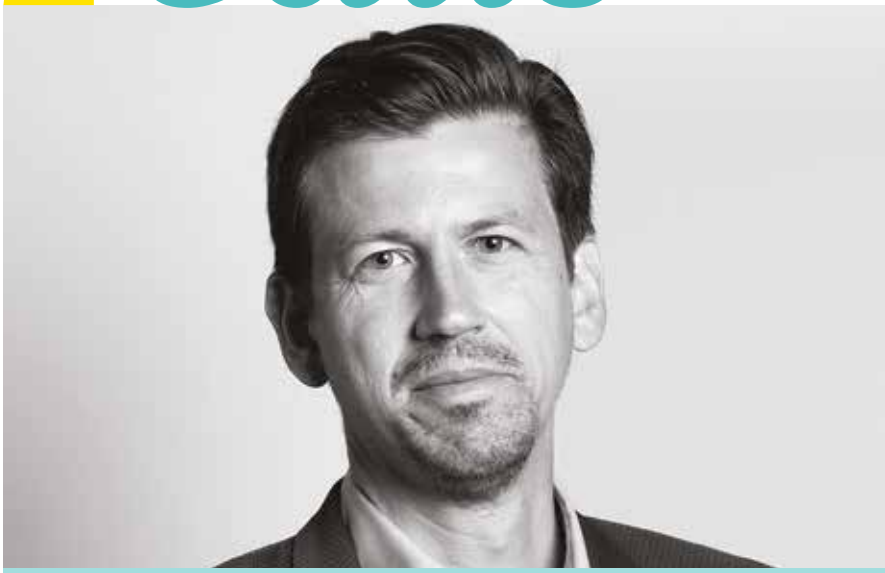

Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Comme prévu, notre conseil municipal a voté il y a quelques semaines un budget 2023 sans augmentation des impôts. C'est le fruit d'une volonté politique forte, mais aussi d'un travail minutieux de rationalisation et d'optimisation de notre dépense publique locale afin de tenir nos objectifs.

Au-delà du renouveau engagé depuis bientôt 3 ans en matière d'aménagements et d'animations, ce sont tous les services et bâtiments municipaux qui font l'objet d'une réflexion pour en améliorer le fonctionnement et l'usage, dans le cadre d'une réorganisation globale qui vise à améliorer les conditions de travail des agents et le cadre de vie de la population.

Ainsi avec le renforcement des équipes de propreté urbaine et de police municipale, pour mieux remplir au quotidien les deux missions de base que sont la salubrité et la sécurité.

Ainsi avec la rénovation totale de la Maison du Patrimoine située sur la place de l'Eglise, qui accueille désormais utilement l'association Jaime, l'association Histoire & Patrimoine, mais aussi la Société de chasse ou encore notre tout jeune Comité des Fêtes.

Ainsi avec le déménagement de Peppy School sur la place Neuve, pour un gain de place et de visibilité, mais aussi permettre l'installation rue Bellefont de l'Espace Familles.

En face, l'espace Saint-Mitre Informations est en cours de réaménagement, avec pour finalité sa transformation en véritable Office de Tourisme.

Tandis que notre Centre de Loisirs quittait les locaux inadaptés de l'école Rostand pour s'installer dans une Maison de la Jeunesse flambant neuve aux plaines d'Arnète, tandis que la MJS se muait en Espace Solidarités au sein duquel notre action sociale reprise en main peut se déployer sereinement.

Nos Services techniques nous permettent en régie de répondre à de nombreux besoins de travaux de proximité, qu'il s'agisse de petite voirie, d'électricité, d'espaces verts, de maçonnerie, de peinture, ou encore de la logistique. Un nouveau directeur en pilote l'action et le suivi des équipes et des projets.

A Varage, notre salle polyvalente a bénéficié de travaux récents. Des aménagements complémentaires sont prévus afin de limiter encore les nuisances de voisinage.

En mairie, nous préparons une transformation de notre accueil d'état-civil afin de pouvoir délivrer à nouveau des documents d'identité.

Chaque bâtiment, chaque service, fait l'objet d'un soin attentif afin de répondre au mieux à l'ensemble de nos missions. Beaucoup a été fait en trois ans. Beaucoup reste à faire. C'est ce qui vous sera présenté prochainement avec notre bilan de mi-mandat.

Merci à l'ensemble des agents et élus impliqués dans la réalisation de ces missions.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Un budget raisonné malgré un contexte contraint

Dans un contexte inflationniste connu de tous, l'élaboration du budget de cette année a fait l'objet d'un travail rigoureux et minutieux, afin de ne pas avoir à augmenter les taux des taxes communales.

Le budget primitif total pour 2023 s'élève à 14 525 168 €. Pour rappel, il est structuré par la **section de fonctionnement et la section d'investissement**.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville, les charges d'entretien et la consommation de fluides des bâtiments communaux **; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.**

Un budget contraint, mais maîtrisé

Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 représentent 8 491 979,83 €, soit une augmentation de **0,79 %** par rapport à 2022, **une hausse moindre** alors que cette année encore **une nouvelle hausse des coûts de l'énergie** est annoncée : ils sont estimés à 650 000 € (contre 200 000 € en 2021 et 350 000 € en 2022).

Les charges de personnel ont également un impact : l'an dernier 345 000 € ont dû être abondés, en raison des **trois revalorisations du SMIC**, de **l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires**, ainsi que du **règlement des procédures judiciaires perdues par la municipalité durant le mandat précédent.**

C'est le **travail minutieux de préparation budgétaire réalisé avec l'ensemble des services** qui a permis de **contenir les dépenses** en poursuivant **l'optimisation des services rendus**. C'est ainsi, notamment, que **les subventions aux associations sont bel et bien maintenues, et même augmentées de 8 289 € par rapport à 2022, soit 85 731 € en tout**.

C'est aussi **un véritable choix de la municipalité** que de **n'avoir pas eu recours à l'augmentation des impôts locaux**, afin de ne pas alourdir encore plus le porte-monnaie des administrés, **en réalisant des économies sur tous les comptes qui le permettaient**.

Des projets d'envergure, raisonnés

Cette année, l'investissement est largement consacré à des **travaux de rénovation énergétique**, qui permettront à terme de réduire la consommation d'énergie (voir p.5), à des **aménagements** comme la **création de toilettes sèches pour la plage de Varage** ou **d'une zone de traitement de biodéchets**, **l'installation de plaques de rues et de numéros de plaques suite à l'adressage**, mais également à **des études pour de grands projets** : **l'aménagement du littoral et le réaménagement de la Place Neuve** notamment, afin de les inscrire dans le prochain CDDA (liste non-exhaustive).

Malgré un budget contraint, la municipalité poursuit ses projets afin de répondre aux besoins des Saint-Mitréens, avec toujours la même volonté : trouver les marges de manœuvre dont la ville a besoin **en investissement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants**.

Pas de hausse d'impôts

Les taux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ont été reconduits à l'identique des taux de 2021 et 2022, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,55 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,25 %

Budget Ville	BP 2022	BP 2023	Ecart en €	% évolution
Fonctionnement	8 881 284,00 €	8 972 865,00 €	91 581,00 €	1,03%
Investissement	4 858 973,00 €	5 552 303,00 €	693 330,00 €	14,27%
Total	13 740 257,00 €	14 525 168,00 €	784 911,00 €	5,71%

Le budget primitif global 2023 voté lors du conseil municipal d'avril dernier s'élève à 14 525 168 €.

Fonctionnement : à la recherche d'économies

Grâce à des réorganisations, des changements de fournisseurs, d'ajustements au réel des budgets des services, les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse de 0,79%, et ce malgré le contexte actuel très contraint.

La municipalité et les services ont travaillé encore minutieusement cette année, afin de **chercher toutes les économies réalisables**, sans impacter la qualité du service public. Depuis le début du mandat, **la rationalisation des dépenses** a ainsi permis **d'éviter d'augmenter les taxes locales**, malgré la **hausse imprévisible** des coûts des matières premières et de l'énergie.

Des contrats revus

Pour ce faire, plusieurs pistes de travail avaient été examinées, et notamment **une remise à plat de notre infrastructure**, et en particulier de nos (nombreux) abonnements informatiques et téléphoniques à travers les 18 sites municipaux qui accueillent des agents.

Depuis le début de l'année, **une nouvelle solution est déployée** sur six sites pilotes. Cinq sites complémentaires sont en train de suivre. L'ensemble des postes téléphoniques est changé, et **la modernisation de notre réseau** est engagée pour un montant de 83 680 € en investissement.

Dans certains services, le débit internet a été multiplié par 400. Pour tous les agents et élus, c'est **un gain d'efficacité indispensable aujourd'hui**.

S'agissant des coûts, les dépenses de fonctionnement (abonnements et communications internet et téléphoniques) devraient ainsi passer de 74 322 € TTC (dépenses réelles 2021) à 30 924 € TTC par année, à matériel équivalent. Un exemple prépondérant de **changements bénéfiques sur les finances**, tout comme sur la qualité de travail et donc sur le service rendu au public.

Sur le même schéma, grâce à notre économe de flux, **tous les contrats d'énergie ont été revus** afin de les optimiser, pour les **adapter sur l'utilisation réelle**.

Réorganisation et redéploiement des services

Au-delà de la renégociation de contrats et des changements de fournisseurs, **la reprise en direct de missions autrefois sous-traitées ont fait une réelle différence**.

Ainsi avec le **déploiement de l'équipe espaces verts** sur l'entretien des terrains, autrefois confié à une société.

Ainsi avec la **réorganisation du service entretien**, qui permet de recourir désormais de façon occasionnelle aux contrats de prestation de services.

Cette **optimisation**, qu'elle porte sur les moyens humains ou matériels, fait l'objet d'un véritable travail de fond, afin de réaliser un enjeu majeur pour la commune : **maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement**.

HIGHCOM
OPÉRATEUR TÉLÉCOM
04 28 70 26 10
60 avenue André Roussin 13016 MARSEILLE
contact@high-com.fr
www.high-com.fr

Dépenses énergétiques : des investissements à long terme

La maîtrise des consommations d'énergie est un enjeu majeur pour toutes les communes, dans un contexte connu de tous, c'est pourquoi nombre de crédits d'investissement lui sont consacrés cette année.

Investir pour réaliser des économies à long terme : si ces travaux de rénovation énergétique étaient prévus dans le courant du mandat, c'est leur date de programmation qui a été avancée en raison des **hausses spectaculaires des coûts de l'énergie**.

Rénovation énergétique : un enjeu majeur

C'est ainsi que dès cette année, des travaux vont être entrepris afin de **rénover les bâtiments identifiés** comme étant les plus énergivores : il s'agit du **groupe scolaire Rostand, qui compte les deux écoles et la cantine**. Cela commence avec **l'isolation des toitures et des façades, l'amélioration de l'éclairage, mais aussi l'anticipation de l'implantation de panneaux photovoltaïques** qui seront apposés dans un deuxième temps. Pour le groupe scolaire, **l'investissement s'élève à 960 000 €, dont l'autofinancement devrait s'élever, après aides, à 192 000 €**.

Le **gymnase René Jauras suivra en 2024** avec le même programme de réhabilitation prévu. Parallèlement, les **audits énergétiques de tous les autres bâtiments continuent**, puisque cette **politique verte** concerna à terme l'ensemble du parc communal.

Dans le même temps, la commune va finaliser **la modernisation complète des systèmes d'éclairage bâtimentaire**, ainsi que de son parc d'éclairage public, en passant tout à **100% d'éclairage LED**.

L'opération n'est pas anodine : l'éclairage public, c'est **40% de la consommation électrique communale**.

Autre grand projet : **l'aménagement d'une zone de prétraitement de nos biodéchets**, en l'occurrence les algues. Un terrain -loin des habitations- a été acquis à Massane, afin de **les stocker et les trier** pour diriger celles de qualité vers une usine qui les traite et les utilise pour créer des emballages, sacs, plateau repas... **des produits soit biodégradables, soit durables**.

Le **montant global prévisionnel** pour toutes ces opérations s'élève à **1 104 000 €**, dont les demandes d'aides auprès de nos partenaires ont été déposées.

Les autres dépenses d'investissement en 2023

Outre ces réalisations d'envergure, d'autres travaux sont également prévus cette année :

- La **maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du littoral**, ainsi que pour le **projet de réaménagement de la Place Neuve**
- Les **travaux de voirie** rue de la Lézardière et rue Frédéric Mistral
- **L'achat d'étuves** dans les cantines des écoles Rostand et Vaillant
- **L'installation de bornes de recharge** pour les véhicules électriques des services techniques
- La **climatisation** de dortoir d'une crèche
- **Réfection** de l'escalier passage Bondietti
- La phase 2 de **l'aménagement de l'esplanade Vaillant**
- La **création du réseau** fibre et hertzien de la vidéoprotection
- La **création de toilettes sèches** pour la plage de Varage
- **L'installation de plaques et de numéros de plaques** suite à l'adressage des rues
- Des **travaux de soutènement** et d'enrobé allée Mozart
- Le **déploiement de la nouvelle infrastructure réseau**
- Divers achats de **petit matériel** pour les services communaux
- Le maintien de la **subvention 'Opération Façades'**

Parallèlement, **la mise en place du programme métropolitain** de travaux se poursuit et concerne **:**

- **La réhabilitation** de la Ferme du Ranquet
- **L'extension du réseau d'assainissement collectif**
- La seconde phase de **la création du réseau pluvial plage d'Arthur.**

Toutes ces réalisations sont financées grâce à des **recettes d'investissement**, qui comprennent **les subventions** que la commune sollicite dès qu'elle le peut, le **remboursement du FCTVA** (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée), le **CDDA** (Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement), et les **fonds propres** de la commune.

Patrimoine : rien ne se perd

La commune est dans une optique d'optimisation et de valorisation systématique de son patrimoine : vente ou location, rien ne dort.

Toujours dans une logique de **rationalisation et d'optimisation**, la municipalité **exploite son patrimoine au maximum** afin de ne pas le laisser 'dormir' : vente, location, **tous les biens immobiliers ou équipements** sont concernés.

Ainsi, en 2021, la commune a commencé avec **la mise aux enchères de plusieurs véhicules municipaux inutilisés** : deux scooters ainsi qu'un tracteur. Montant de l'opération au bénéfice de la commune : **8410 €, soit plus que les mises de départ**.

S'en est suivie en 2022 **la vente d'une balayeuse**, restée entreposée des années aux services techniques car inutilisable en l'état, ainsi, la collectivité a pu récupérer 2800 €.

Des recettes pour la commune

Après les équipements, c'est le patrimoine immobilier qui a été exploité. Une maison de ville rue Saint-Joseph a par exemple été **vendue pour 42 000 €**.

Toujours dans cette même logique, **un logement à Rostand était inoccupé**, et les enseignants n'étaient pas intéressés pour le louer. C'est donc naturellement que la commune l'a **mis en location**, au bénéfice d'un agent municipal et de sa famille.

En septembre, la municipalité a également décidé de **revoir les tarifs et les conditions de location du théâtre de la Manare**. Il est désormais possible de louer la salle, **sous réserve de validation du projet**, comme l'organisation d'un salon, d'une exposition, d'un concert... et selon trois configurations : en configuration spectacle, hors configuration spectacle, ou seulement le hall.

C'est dans le même esprit que la salle polyvalente de Varage est désormais ouverte à la location pour les particuliers (voir page ci-contre).

Ci-dessus, l'illustration de deux biens vendus par la commune.

Le Théâtre de la Manare est disponible à la location, sous réserve de validation de projet.

Patrimoine : les salles en location

En plus du Théâtre de la Manare, la salle de Varage est également depuis quelques mois disponible à la location et, afin de réduire les potentielles nuisances, des travaux d'insonorisation ont été entrepris.

Depuis le mois de septembre, la municipalité **autorise la location de la salle polyvalente de Varage** pour permettre aux particuliers d'y organiser **anniversaires, baptêmes et autres fêtes de famille**.

Une idée simple, gagnante pour tous : pour la commune qui y trouve **une recette bienvenue**, pour les agents municipaux qui effectuent quelques **heures supplémentaires**, et pour tous ceux qui peuvent **profiter de ce lieu en famille et entre amis**.

Afin de **ne pas déranger le voisinage**, la commune a fait procéder à **des travaux d'insonorisation**, dont le chantier s'est terminé il y a quelques semaines.

Dorénavant, **les bruits sont absorbés** et le **phénomène de résonance réduit**, afin que les usagers puissent profiter de cet équipement **sans entraver la tranquillité des environs**. Ce point demeure néanmoins **une préoccupation à chaque location**, et des **travaux complémentaires** doivent être réalisés pour **créer un sas limitant encore les nuisances sonores**.

Anti-gaspillage : nos cantines durables

Réduire le gaspillage alimentaire est un enjeu à la fois économique, écologique, et social. La municipalité s'empare de ce dossier, qui passera par plusieurs actions.

L'un des projets de la municipalité est de **réduire le gaspillage alimentaire** ainsi que de mettre en place **le tri des déchets organiques**.

Actuellement, la commune assure en moyenne **le service de 570 repas par jour** dans les deux groupes scolaires de la commune.

Répondre à plusieurs objectifs

À terme, la commune souhaiterait **reprendre la préparation des repas en régie directe**, mais en attendant, il faut agir pour répondre à plusieurs préoccupations : **écologiques**, dans une logique de préservation des ressources, **économiques**, dans un contexte inflationniste incertain, **sociales**, pour une alimentation de qualité et l'éducation à l'équilibre alimentaire.

Un audit lancé a permis de mettre en exergue plusieurs chiffres : **17 % des quantités préparées sont perdues** ce qui génère un coût du gaspillage alimentaire par repas de **0.27€ et en incluant l'énergie, les déchets, etc… 0.68€ par repas**.

En plus d'éviter le gaspillage financier, la commune entend également **valoriser les déchets alimentaires** par un développement d'une économie circulaire, visant à limiter l'impact des ressources et l'impact environnemental à tous les stades du cycle de vie des produits.

Plusieurs phases

Pour commencer cette **lutte contre le gaspillage alimentaire**, la municipalité a édité un **plan d'actions**, qui passe notamment par la **sensibilisation** des agents de cuisine, mais aussi des parents, et des enfants, et qui passera par **la mise en place d'un projet éducatif**.

L'**organisation du travail interne** sera également revue, avec des actions correctives en fonction du diagnostic mené : au niveau de la **gestion des restes**, des **portions durant le service**, et de **la production** lors des commandes.

L'achat d'un composteur par cantine permettra de transformer les déchets alimentaires pour différents usages :

o Pour le service « espaces verts » de la commune et en particulier pour les espaces verts des groupes scolaires.

o Avec l'équipe enseignante en vue du développement de l'activité jardinage dans les écoles.

D'autres pistes sont actuellement à l'étude, afin de répondre à cet enjeu majeur.

Compostage obligatoire en 2024

En compostant, **on réduit d'un tiers le volume initial de ses déchets**. C'est **150 kg de déchets en moins par foyer et par an**. À partir du 1er janvier 2024, **chaque foyer devra trier** ses biodéchets : épluchures de légumes, de fruits, restes de repas.

Ainsi, vous pouvez d'ores et déjà **commander votre composteur**, auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence, **pour 10 €**, sur le site : www.dechets.ampmetropole.fr, rubrique 'Je réduis', 'Je composte'.

Adressage : dernière étape !

L'amélioration de l'adressage est un projet phare de la municipalité : après le vote des changements au dernier conseil municipal, l'heure est à la phase opérationnelle.

Enjeu capital pour notre commune, l'amélioration de l'adressage municipal est un **dossier ambitieux**, qui a démarré en mai 2021.

Après le travail préparatoire réalisé par La Poste, les agents ont **minutieusement repris le dossier afin de l'affiner**.

Il s'agissait concrètement de **nommer les voies qui ne l'étaient pas, ou qui ont fait l'objet d'une nouvelle numérotation**.

Après une **réunion publique**, **un dossier détaillé des changements opérés** a été mis à disposition de la population, pour nous faire **remonter d'éventuelles observations**. A l'issue de leur traitement, le conseil municipal a pu approuver le nouvel adressage le 13 avril dernier.

Désormais, **la phase opérationnelle est lancée** : les **plaques de rues vont être apposées** par les services techniques, sans démarche supplémentaire.

Pour les personnes impactées par les modifications, de **nouveaux certificats d'adressage** seront remis par les services postaux progressivement, tout au long des mois à venir.

Des nouvelles plaques seront remises en même temps que ces certificats.

Tout ce travail d'amélioration est capital, car au-delà de recevoir plus sûrement ses courriers et colis, c'est aussi **faciliter le raccordement à la fibre**, ou encore de **permettre si besoin une intervention rapide et efficace des services de secours.**

Qui sera notre nouveau restaurateur ?

Dans le cadre de la revitalisation de la Place Neuve, la commune recherche un restaurateur pour s'installer dans notre centre-village.

Dans quelques semaines, la métropole doit publier **l'appel à candidats** pour se porter acquéreur d'un ensemble idéalement situé, sur la Place Neuve, avec une destination unique : **accueillir un restaurant**.

La commune a participé activement à la rédaction du cahier des charges avec la Métropole, afin d'assumer une forte préparation des critères techniques (offre de restauration et intégration architecturale).

Ce projet s'inscrit dans **le cadre plus large de la revitalisation de notre cœur de village**, qui va nous conduire en 2024 à rénover non seulement la place Neuve (arbres, stationnement, revêtement, éclairage, convivialité…) mais aussi à reprendre la voirie très dégradée à l'intérieur des remparts.

L'ambition est, en plus d'apporter **des solutions au manque d'attractivité de notre Place Neuve**, de **mettre en valeur notre centre historique** et son patrimoine médiéval remarquable.

Retour en images

Retour du Caramentran pour la deuxième année, avec une foule nombreuse rassemblant petits et grands ! Un grand merci à tous les acteurs engagés pour en faire une réussite, et plus particulièrement aux parents d'élèves et au CCFF.

CARNAVAL

AU CENTRE-VILLAGE

DANS LES CRÈCHES

Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines.

Balade des villageois

Réunion publique

Cérémonie du 8 mai

Festival de l'imaginaire

La mascotte Simba

Il est la **nouvelle mascotte de la mairie** : **Simba**, c'est le chat, sans maître, qui a été **adopté par le personnel de l'Hôtel de Ville**. Cette adorable boule de poils se laisse volontiers caresser, mais attention, il n'aime pas être déplacé sous peine de morsures !

Il se glisse partout dans les bureaux de la mairie, et s'invite également lors des réunions, des conseils municipaux, et même des mariages...

La preuve en images, ci-dessus !

Venez célébrer les 30 ans de Chante-Lyre !

'L'ensemble Chante-Lyre, chœur, musique et poésie est connu dans le village surtout pour son concert de la Saint-Jean, le 24 juin, célébré chaque année à la chapelle Saint-Michel. D'autres concerts ont été donnés à l'église de Saint-Mitre-les-Remparts et dans les communes alentour et même jusqu'au Togo…! Quelques interventions poétiques et musicales ont eu lieu également à la bibliothèque.

Cette année de trentenaire se clôturera par une semaine d'événements auxquels la population est invitée :

- du **mardi 20 juin au samedi 24 juin** à la bibliothèque Charles Rostaing, une **exposition rétrospective** aux horaires d'ouverture. Rendez-vous le **vendredi 23 juin à 18h30 pour le vernisaage,** nous vous attendons pour discuter autour d'un verre.

- le **mardi 20 juin 18h30 conférence** par Françoise Espitalier, professeur de musique, chef de chœur : « **Histoire et problématiques du chant choral** »

- le **samedi 24 juin à 19h à la chapelle St Michel** (de l'autre côté de la quatre voies) **concert-spectacle 30 ans de Chante Lyre**, puis **verre de l'amitié** suivi du **pique-nique traditionnel tiré du sac et balèti** autour du feu animé par nos musiciens, étoffés et par nos amis musiciens de Martigues.'

Saint-Mitre point d'étape du pélerinage de Marie-Madeleine

'**Sur les pas de Marie-Madeleine**', entre randonnée et pèlerinage, vous pouvez désormais suivre les traces de Marie-Madeleine, grâce à **l'itinéraire spirituel des Saintes-Maries-de-la-Mer à Saint Maximin**. Un parcours de **222 km en dix étapes, dont Saint-Mitre-les-Remparts**, pour découvrir des lieux et des sites majeurs de la chrétienté ainsi que les paysages exceptionnels que la sainte a traversés au cours de sa prédication en Provence.

Devenez hôte d'accueil

Vous pouvez, vous aussi, **faire partie du réseau d'hospitalit**é et ainsi contribuer à la vie de cette belle aventure pèlerine !

Dans le cadre de l'association '**Les chemins des Saintes et Saints de Provence**' qui porte ce réseau d'hospitalité, une charte de l'accueil précise les modalités de cet accueil.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à **contacter l'association au 06 10 87 56 19**.

Parlez-vous provençaou ?

'Car de Sant Jan aniue's la fèsto, Sant Jan lou meissounié, Sant Jan l'ami de Diéu ! (Mirèio de Mistral)'

'Car de saint Jean cette nuit est la fête,
Saint Jean le moissonneur, saint Jean l'ami de Dieu !
(Mireille de Mistral)'

Extrait du poème Mireille, de Frédéric Mistral, qui fait référence à la fête de la Saint-Jean, coutume provençale prenant ses sources en Catalogne et qui célèbre l'arrivée de l'été.

Sécheresse : Saint-Mitre-les-Remparts toujours en alerte

L'absence de précipitations est notable dans les Bouches-du-Rhône, la plupart des ressources souterraines des nappes n'ont pas connu de recharge durant ces derniers mois.

Les signaux de sécheresse, apparus précocement en ce début d'année se confirment donc.

Au regard de la situation des secteurs hydrographiques de l'Arc amont et aval, le Préfet des Bouches-du-Rhône a pris fin avril un arrêté **de passage au stade d'alerte sécheresse sur les secteurs de l'Arc amont et aval**.

Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le **Préfet appelle l'ensemble des usagers** (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles…) à **avoir un usage économe de l'eau**.

Un centre de beauté ouvert grâce à une association

Un **nouvel institut de beauté** a ouvert ses portes en mars dernier, sur la ZAC des Étangs. **Coiffure, maquillage, onglerie, soins esthétiques et de bien-être**, Rima, la praticienne et chef d'entreprise, propose une offre à 360°, avec également **une prestation de conseils en image**.

C'est grâce à l'**ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), une structure reconnue d'utilité publique, que l'entrepreneuse **a pu ouvrir son institut**, par le biais d'un **microcrédit**.

Taly Beauty Concept
4 rue des roseaux, ZAC des Étangs
07 62 02 25 90
www.talybeautyconcept.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention.
Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

13 mars 2023

		Votants	Pour	Contre	Abstention
FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE					
2023-08	Finances - Présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB)				
2023-11	Finances - Demande de subventions pour moderniser les systèmes d'éclairage des bâtiments communaux *(Denis Barroero et Béatrice Aliphat refusent de prendre part au vote)*	29	25	0	2
2023-12	Finances - Demande de subventions pour rénover le parc de luminaires d'éclairage public *(Denis Barroero et Béatrice Aliphat refusent de prendre part au vote)*	29	27	0	0
2023-13	Finances - demande de subventions pour la rénovation thermique du groupe scolaire Jean Rostand *(Denis Barroero et Béatrice Aliphat refusent de prendre part au vote)*	29	23	0	4
2023-14	Finances - Demande de subventions pour la rénovation énergétique du Gymnase René Jauras *(Denis Barroero et Béatrice Aliphat refusent de prendre part au vote)*	29	23	0	4
2023-15	Finances - Demande de subventions pour la construction d'un dispositif de traitement des biodéchets	29	25	0	4
ÉDUCATION-ENFANCE					
2023-20	Éducation - Participation financière de la commune pour les voyages à Rome et à l'île du Frioul organisés par le collège Alphonse Daudet à Istres	29	29	0	0

13 avril 2023

FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE					
2023-23	Finances - Arrêt du compte administratif *(Monsieur le Maire ne peut pas prendre part au vote)*	28	28	0	0
2023-24	Finances - Bilan des cessions et acquisitions 2022	29	29	0	0
2023-26	Finances - Vote des taux des taxes directes locales	29	29	0	0
2023-27	Finances - Vote du budget primitif	29	23	1	5
2023-28	Finances - Demande d'aides financières pour des travaux de mise en sécurité sur le patrimoine communal	29	29	0	0
2023-29	Finances - Demande d'aides financières pour l'aménagement de toilettes publiques sur les plages de Massane et Varage	29	29	0	0
2023-30	Finances - Demande de subvention pour les travaux d'aménagement du gymnase et de la salle de danse	29	29	0	0
2023-31	Finances - Demande de subvention pour les travaux du parking Calvaire	29	29	0	0
2023-32	Finances - Demande de subvention pour l'achat d'un piano	29	29	0	0
2023-34	Finances - Convention de location d'une partie d'une parcelle communale, située Chemin vieux d'Istres, à la société VALOCÎMES SAS	29	29	0	0
TRAVAUX-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-URBANISME					
2023-37	Urbanisme - Demande de subvention pour l'opération façade de la commune	29	29	0	0
2023-38	Urbanisme - Dénomination des voies de la commune	29	29	0	0

Portrait : Amandine Cardona, les chevaux dans la peau

"*C'est un bout de campagne à côté de tout, dans un cadre magnifique*". C'est en ces termes qu'Amandine Cardona décrit le terrain qui accueille ses écuries depuis mars dernier, à Massane. Après deux ans à batailler pour pouvoir s'implanter, appuyée par la municipalité, cette passionnée a enfin pu commencer à installer son projet : **une écurie avec pension, vente de chevaux, dressage, entraînement des cavaliers**, et bientôt elle proposera **des activités à destination des enfants**, avec goûter et formule anniversaire.

Il faut dire que cette jeune maman n'en est pas à son coup d'essai : depuis 15 ans, elle possède des écuries à Istres, mais souhaitait s'étendre afin de **développer son activité**. Une opportunité l'amène à **Saint-Mitre**, et elle ne regrette pas son choix.

"*Les chevaux se sont adaptés très rapidement à leur nouvel environnement, dans les parcs complètement neufs,* explique-t-elle, *ils sont épanouis, pour les balades nous avons directement accès à la colline, et nous sommes à 20 minutes de l'étang, pour qu'ils puissent s'y rafraîchir*".

Amandine posant avec l'un de ses chevaux, nommé Centello.

Un emplacement stratégique aussi, puisque ses chevaux sont achetés notamment par des personnes originaires des quatre coins de la France, mais aussi par des Suisses, des Belges... "*Je pourrais leur proposer de loger dans les résidences avoisinantes, il y a beaucoup de commodités ici.*"

Celle qui a eu son premier cheval à 10 ans -qu'elle a toujours, Ginger a 31 ans !- en compte aujourd'hui une quinzaine en pension, et compte encore se développer : "*La construction de nouveaux parcs est prévue, cet emplacement est idéal, que ce soit pour le confort des chevaux, ou des cavaliers*".

Écurie Amandine Cardona
06 45 11 35 94
ecuriecardona@laposte.net
www.vente-chevaux.jimdofree.com

ÉTAT CIVIL

Naissances

ALCALDE Mila June née le 18 février 2023 à Martigues

BAROUX Eliott Michel Onésime né le 1er mars 2023 à Vitrolles

BALANDREAU Louise Laurence Marie née le 22 mars 2023 à Martigues

Mariages

MOUNSTEIN Sophie et ROZY Robert le 11 mars 2023

CATALANO Mélanie et LATTUGONI Alexandre mariés le 15 avril 2023

Décès

PEIRONE Lucien décédé le 15 mars 2023 à Martigues

CUMMO Alain décédé le 20 mars 2023 à Gardanne

GAUTHIER veuve LUSERGA Violette décédée le 25 mars 2023 à Sausset-les-Pins

CONVENANT Jean décédé le 28 mars 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

POQUET Veuve ORSONNEAU décédée le 31 mars 2023 à Martigues

EVERAERE épouse BUSSCHAERT Eveline décédée le 15 avril 2023 à Martigues

GRAFFEO Antoine décédé le 24 avril 2023 à Martigues

CLOAREC Joël décédé le 1er mai 2023 à Iteuil

Saint-Mitre en vie

Revitaliser notre cœur de village

Parmi nos nombreux projets, celui de la revitalisation de notre hyper-centre constitue un objectif prioritaire. Que ce soit sur la place Neuve ou à l'intérieur de nos remparts, il s'agit de recréer un cadre convivial, attrayant et apaisé. Le travail préparatoire touche à sa fin, nous devrions pouvoir passer en phase réalisation en 2024-2025.

S'agissant de la place Neuve, nous prévoyons à la fois la reprise du revêtement en faveur d'un dallage sans aspérité, avec un espace libéré de l'emprise du candélabre central. Nous voulons surtout réarborer ce lieu, pour retrouver de la fraîcheur et favoriser l'activité. Nous travaillons activement à l'installation à terme de deux restaurants afin d'animer cette place, et dynamiser l'ensemble de la fréquentation des rues et commerces voisins. Le projet de distributeur à billets a été validé et trouvera aussi sa place dans le dispositif, avec le retour également de quelques places de stationnement à durée limitée.

S'agissant des voiries à l'intérieur des remparts, leur aspect apparaît aujourd'hui particulièrement dégradé, et nécessite une reprise qualitative, qui passe aussi par la recherche de désimperméabilisation partielle, chaque fois qu'un espace le permettra. C'est aussi la remise en état et accessibilité de lieux tels que l'espace de la Tourelle et le square Jules Hirlemann.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Mépris et inaction

A bien y regarder, le seul mérite de notre Maire actuel, c'est de s'attribuer les réalisations d'autrui.

Exemples récents.

Les nouveaux parkings, c'était Madame Aliphat,

La Maison dite de la Jeunesse qui devait être celle des Associations, c'était aussi Madame Aliphat,

Les lotissements qui aujourd'hui sortent de terre, c'était encore Madame Aliphat,

La deuxième pelouse du stade, c'était déjà Madame Aliphat,

Le Collège et le développement de la ZAC, c'était toujours Madame Aliphat,

Le renouveau de Saint-Blaise : on le doit uniquement à la conviction de Madame Aliphat.

En revanche :

La saleté persistante de nos rues, ça c'est bien Monsieur Goyet,

Le renoncement à construire un deuxième gymnase, ça c'est bien Monsieur Goyet,

L'abandon du Parc Environnemental de Loisirs à Massane, ça c'est bien Monsieur Goyet,

La carence en logements pour les jeunes ménages, ça c'est bien Monsieur Goyet,

L'absence de projets d'avenir, ça c'est bien Monsieur Goyet,

Qu'a-t-il fait en 3 ans ? Un dépôt de pots hideux sur la Place Neuve et quelques palmiers à Massane. Avouez que c'est bien peu !

Mais que fait donc notre Maire ?

N'a-t-il pas de meilleure ambition pour notre Commune… ou penserait-il déjà à un ailleurs ?

Et dans ce cas, que peut-on encore attendre ?

D.Barroéro

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'agenda

MAI

> DU MERCREDI 24 MAI AU MARDI 13 JUIN
Exposition photos du Club Marius : REGARDS PHOTOGRAPHIQUES
Bibliothèque municipale Charles Rostaing
Infos au 04 42 49 15 11

> VENDREDI 26 MAI
Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté
Film : DOWNSIZING
Théâtre de la Manare I 20h30
Infos au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 27 MAI
SALON DE LA FÊTE DES MÈRES
Théâtre de la Manare

> DIMANCHE 28 MAI
NETTOYAGE DU LITTORAL
Parking de la mise à l'eau de massane I 10h30

JUIN

> SAMEDI 3 JUIN
Concert pop rock : ELOYSE
Théâtre de la Manare I 20h30
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 04 64

> SAMEDI 10 JUIN
Soirée : LES CH'TIS A SAINT-MITRE-LES-REMPARTS
Plage de Massane I 19h
Résa : https//www.helloasso.com/.../com.../evenements/soiree-ch-ti

> DIMANCHE 11 JUIN
VIDE-GRENIERS
Centre Ville I 16h30
Infos au 04 42 49 18 93

> DIMANCHE 11 JUIN
Balade théâtrale : EN ATTENDANT MARCEL
Théâtre de la Manare I 18h
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 04 64

> MARDI 13 JUIN
Conférence : INDE DU SUD
Bibliothèque municipale Charles Rostaing I 18h30
Infos au 04 42 49 15 11

> MERCREDI 14 JUIN
Spectacle : BADABOUM par la Cie Gondwana
Théâtre de la Manare I 19h
Resa : https://www.helloasso.com/.../evenements/soiree-bdb-st-mitre

> MERCREDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
Centre ville I 19h
Infos Saint-Mitre Informations au 04 42 49 04 62

> VENDREDI 23 JUIN
Danse : GALA FIT'DANCE
Gymnase René Jauras I 21h

> SAMEDI 24 JUIN
FEU ET FÊTE DE LA SAINT-JEAN
Chapelle Saint-Jean I 19h

> DIMANCHE 25 JUIN
GALA DE KARATÉ
Gymnase René Jauras I 11h

> DIMANCHE 25 JUIN
FÊTE DU GIPER
Parc Crémieux I 11h

> MARDI 27 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE ROSTAND
Gymnase René Jauras I 17h30

> MERCREDI 28 JUIN
FÊTE DE FIN D'ANNÉE FIT'N'SOL
Gymnase René Jauras I 18h

> VENDREDI 30 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE VAILLANT
17h30

JUILLET

> SAMEDI 1er JUILLET
SOIRÉE BLANCHE
Plage de Massane I 20h
Infos Saint-Mitre Informations au 04 42 49 04 62

L'AGENDA COMPLET
de toutes les manifestations est sur >
www.saintmitrelesremparts.fr